

Le conseil est présidé temporairement par M. Canouge. Les membres présents sont MM. Burthe, Philips, White, Blanc, Lanna, Rodriguez et Bucas.

Après avoir donné lecture du procès verbal de la dernière séance, le greffier communique au conseil une lettre par laquelle le consul Espagnol le remercie au nom de sa nation, de l'hospitalité et des secours généreux accordés à ses malheureux compatriotes.

Sur motion de M. Rodriguez, ordonné que cette lettre sera imprimée et insérée au journal.

M. Delhery, garlien des poudres, expose qu'une voie d'eau s'est déclarée dans la goëlette où elles sont déposées; qu'il y a pénétré déjà 8 à 10 poudres d'eau par heure, et que lorsque le fleuve est agité, il est nécessaire de faire agir continuellement les pompes. M. Delhery donne sa démission et propose au conseil un remplaçant.

Sur motion de M. Burthe, la chose est renvoyée au maire pour être décidée séance tenante.

Le maire forme le conseil que la ferme des chartrons vient d'être adjugée à M. Peyrou pour la somme de 7750 piastres; et que l'adjudicataire a offert M. Griffon pour caution.

L'adjudicataire de M. Griffon est adopté à l'unanimité.

M. A. Abat réclame le remboursement d'une somme de 100 piastres par lui avancée, au nom du conseil de ville, à M. Chéret, artiste français, en paiement d'une cantate par lui composée à l'honneur du Général Lafayette.

Plusieurs membres appuient la réclamation de M. Abat. M. White, après s'être expliqué sur ce que c'est qu'une cantate, propose que l'on paie M. Chéret, et que si les dilettanti ne paient pas, qu'on se contente de leur offrir un diplôme de ville orné d'un sceau, et qu'on leur paie les frais et non pas leurs successeurs.

M. Lanna donne à ce sujet quelques explications, et conclut que le conseil de ville, ne peut sans injustice, refuser de rembourser le prix de cette cantate, qui d'ailleurs lui a été poliment dédiée.

M. Burthe réplique que M. Abat est dans l'erreur sur les intentions du conseil de ville qui n'avait rien promis à M. Chéret. Cette question musicale avait été discutée, et il est vrai, mais sans être mise aux voix, attendu qu'on se défiait un peu de la décision de la majorité. Si M. Abat a cru pouvoir avancer les 100 piastres, c'est sur la foi de deux ou trois Aldermen seulement qui se croyaient assez influents pour obtenir enfin l'assentiment du conseil. M. Chéret a d'ailleurs composé que la musique, et M. Burthe craint que si l'on paie le musicien, le poète ne vienne aussi réclamer son salaire.

Le président met aux voix la question: Le conseil remboursera-t-il à M. Abat les 100 piastres qu'il a avancées?—Réponse: Non. On demande l'appel nominal. MM. Blanc, Rodriguez et Lanna ont voté pour; tous les autres membres contre la pétition.

M. Burthe rapporteur du comité nommé pour l'affaire de la ferme des chartrons, présente quelques considérations préliminaires qu'il croit propres à jeter du jour sur la question. M. Laferrandière adjointaire de cette ferme, a payé 10450 piastres en raison de l'accroissement de bénéfices supposé d'après les dernières ordonnances. Le procès qui vient de gagner contre lui plusieurs particuliers, l'expose à des pertes considérables, attendu que les autres propriétaires de chartrons pourront se croire autorisés à ne payer de la ferme que pour les frais employés au développement des navires, &c. &c. Le conseil a pensé qu'il était juste et équitable de lui faire un secours de fermier. En conséquence M. Burthe propose les résolutions suivantes: 1° Que le trésorier de la ville soit autorisé à remettre au fermier la somme de 2450 piastres à 3, 6 et 9 mois de terme. 2° Que ledit fermier soit indemnisé des frais de justice. 3° Qu'il soit également des frais des procès futurs qui pourraient résulter de l'ordonnance attaquée, mais que si une cour supérieure venait à reconnaître la validité de cette ordonnance, le fermier soit obligé de verser, chaque trimestre, le produit des taxes, entre les mains du trésorier. Vu l'urgence du cas, et la prochaine dissolution du conseil, M. Burthe demande la dispense des régies.

Après quelques objections, cette demande est accordée, ainsi que la 2e et la 3e résolution. Après un assez long débat la 3e est également adoptée.

M. Philips se plaint de l'ajournement perpétuel de la question de l'exposition des nègres sur les banquettes. Le rapport présenté à ce sujet est mis aux voix et rejeté.

Sur motion de M. Rodriguez, appuyée par M. Burthe, qui demande la dispensation des régies, il est décidé qu'une commission composée de MM. Rodriguez, White et Barthe, ira présenter au maire et au Recorder les remerciements du conseil.

M. Blanc demande que le maire soit invité à faire nettoyer les fossés des derrière de la ville.

Cette motion passe, après quoi l'ajournement est prononcé.

PARIS, 15 Janvier.

M. le marquis de Chabannes, qui continue d'habiter Bruxelles, vient d'adresser par la poste une lettre à Mrs. les membres de la chambre des pairs et de la nouvelle

chambre des députés. M. de Chabannes est connu par ses nombreuses disgrâces; il écrit beaucoup, et fait beaucoup imprimer en Belgique, où il est réfugié, et a coutume d'adresser aux journaux, tantôt des mémoires relatifs à des délits de famille, tantôt des pamphlets politiques. Les premiers ne regardent ni le public ni les journalistes, nous nous abstentions d'en entretenir nos lecteurs, et même de les lire; nous nous les secondons: c'est notre devoir, et encore bien que le style de M. de Chabannes décèle une excessive exaltation d'esprit, causée peut-être par ses malheurs, rien n'empêche qu'on ne trouve dans ses écrits de bonnes et utiles vérités.

Ainsi dans sa lettre datée du 25 Décembre dernier, M. de Chabannes dénonce aux chambres la congrégation, et la signale comme une conspiration permanente contre nos lois; il en raconte la première origine avec une précision qui semble annoncer une connaissance exacte des faits, et il a été en situation de les connaître.

Dès 1811 ou 12, dit M. de Chabannes, il s'était déjà formé en France une première congrégation jésuitique sous la dénomination d'association royalistes. Mrs. Mathieu de Montmorency, et Eugène de Laval Montmorency, les deux frères de Polignac et le marquis de Rivière en devinrent les chefs à robe courte; M. l'abbé de Latil en fut le principal pivot en Angleterre. Les noms de ces chefs étaient faits pour inspirer la plus grande confiance à tous ceux qui voulaient s'y affilier; mais aucun d'eux, ou au moins un bien petit nombre, ne fut initié au secret de ces premiers élus. Louis XVIII même en ignorait et en ignora toujours la première source.

L'auteur de la lettre entre ici dans des développements que nous nous abstentions de reproduire. Il rattache à l'existence de cette association, et à l'erreur qu'il était le feu roi relativement à l'esprit qui la dirigeait, enfin à des préventions où cette erreur l'avait conduit, plusieurs événements importants du dernier règne, tels que la conspiration prétendue royaliste, et la mesure par laquelle le commandement des gardes nationales du royaume fut ôté à Monsieur. De telles particularités ne nous paraissent pas de nature à être publiées dans un journal. L'auteur poursuit:

Pendant le règne de Louis XVIII, cette affiliation s'accrut considérablement sous la direction des divers membres du clergé et du prince de Polignac. Au nom du roi, ils multipliaient facilement les réseaux dans toutes les provinces, mais toujours sous le régime d'association royaliste, et ce régime avec soin le ressort jésuitique qui s'agissait tout indirectement avec autant d'art que de profondeur.

L'opinion de M. de Chabannes est que les royalistes ont été longtemps conduits par le parti prêtre dont ils ignoraient les desseins. Les droits tartufes se tenaient cachés derrière le rideau, irritant en secret les ressentiments mutuels des royalistes et des libéraux, et abusant de la piété si pure d'un prince auguste aux yeux duquel ils présentaient les progrès de l'irréligion comme la source unique des emportements et de la haine du parti de l'opposition contre les Bourbons, et du refroidissement du peuple français dans son amour pour son roi. Notez que M. de Chabannes qui parle, et M. de Chabannes est convaincu que le parti de l'opposition est ennemi de la dynastie.

Continuons: Aussi long-temps que Louis XVIII vécut, ils (les jésuites) ne se répandirent sur la France qu'en se glissant pour ainsi dire sous l'herbe, en dissimulant au monarque leur espoir et leurs vues; mais Charles X ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'ils jetèrent le masque, et que bientôt, appuyés de l'autorité suprême, ils firent tout trembler et tout plier devant eux. Tout à coup la marche du gouvernement, les actes, les lois, tout enfin reçut le hideux cachet du jésuitisme, et l'esprit prêtre si bien dénommé et dévoilé par le comte de Montlosier, prit en même temps l'essor le plus rapide.

Nous ne donnerons pas un plus long extrait de l'écrit de M. de Chabannes, parce que la suite se rapporte à des faits aujourd'hui notoires; mais ses révélations sur l'origine de la congrégation nous ont paru curieuses; d'autres sont peut-être inexactes, et sans doute indistinctes. Nous les avons omises.

FEUILLETON.

PANORAMA.—C'est demain soir qu'on doit enlever le superbe Tableau de Versailles, pour le remplacer par celui de Paris. Ceux qui n'ont pas encore vu ce sublime ouvrage, doivent s'empresser d'aller aujourd'hui ou demain.

NOTICE SUR BÉNARÉS. On vient de publier en Angleterre des mémoires laissés par le dernier Evêque de Calcutta, feu Reginald Heber, qui contiennent une relation extrêmement intéressante de ses voyages dans l'Inde. En voici un fragment qui sera, nous l'espérons, lu avec plaisir.

En passant à Mirzapoor, ville qui date entièrement de l'époque de la domination anglaise, et qui contient aujourd'hui près de 300 mille habitants, livrés à un commerce actif et profitable, le digne évêque, après une peinture animée de l'aisance qu'offre l'aspect de cette intéressante cité, ajoute:

Il est difficile de trouver un pays plus fertile et plus riche que celui que je viens de parcourir, en effet, en suivant pendant plus de 20 milles les bords de la même rivière, j'ai traversé six villes, toutes grandes et belles, dont une (Bénarés) ne le cède, en étendue et en population, qu'à Londres et à Paris, sans compter une multitude de villages également florissans. Partout

la campagne était les trésors de l'agriculture, tandis que les villes et villages, le grand nombre de temples, et la propriété des maisons annoncent que la condition de la classe moyenne, surtout, s'est considérablement améliorée sous l'influence du nouveau gouvernement qui la régit.

Je parlerai plus particulièrement de Bénarés, cette capitale ecclésiastique de l'Inde, comme étant de toutes les villes que j'ai visitées, celle qui a le mieux conservé les traits caractéristiques des mœurs orientales.

Aucun européen n'habite la ville, les rues en étant trop étroites pour qu'une voiture puisse y circuler; il faut donc les traverser à pied ou en litière, et alors même le passage devient souvent si tortueux et rétréci, qu'on éprouve beaucoup de difficultés à avancer. Les maisons sont élevées depuis 2 jusqu'à 5 et six étages, ce qui ne se voit qu'à Bénarés; le premier étage repose sur des arcades, au fond desquelles sont des boutiques. Le fronton de ces maisons est orné de vérandas, de galeries, de sculptures et d'autres brillantes décorations; les temples, qui sont en très-grand nombre, mais pour la plupart petits et peu élevés, forment souvent l'angle des rues, et semblent placés là comme autant de niches, à l'ombre des maisons qui les dominent. L'effet, néanmoins, en est assez agréable; plusieurs sont ornés de fleurs, d'animaux, de branches de palmier, &c. disposés avec goût, et sculptés avec une perfection qui égale ce que j'ai vu de mieux fini en architecture grecque et gothique. Toutes ces constructions sont en pierres solides qu'on tire de Chunar; mais les Hindous, qui ont une prédilection décidée pour les couleurs tranchantes, les couvrent de peintures, la plus part d'un rouge éclatant, qui représentent des pots à fleurs, des hommes, des femmes, des taureaux, des éléphants, des dieux et déesses; dans toute leur variété de formes et d'attributs. Des taureaux de tous âges, consacrés au dieu Siva, errent en liberté dans ces rues longues et serrées, dont souvent les obstacles, en se couchant, toute la largeur, et ce n'est alors qu'avec beaucoup de peine qu'on parvient à se frayer un passage, car il ne faudrait pas s'aviser de les frapper.

Les signes consacrés à Huminun, et les divines gnomons qui ont conquis Ceylan au dieu Rama, abondent dans d'autres parties de la ville; là les toits et les saillies des temples en sont couverts; on les voit quettant pour les piller la corbeille du friquet ou la boutique du confiseur, et si quel que enfant vient à passer un bateau à la main, il lui est bientôt enlevé par un de ces hardis privilégiés. A chaque détour de rue, on rencontre quelque habitation de faquir remplie d'idoles; tandis que des Hindous mendians, de toutes les sectes, étalent ce que l'imagination peut se peindre de plus hideux et de plus révoltant en plaies et en difformités, forment de chaque côté des rues principales, une haie presque obstruante. Un grand nombre de ces misérables sont aveugles. Ce fut là que je vis de fréquents exemples de ces punitons volontaires dont on m'avait tant parlé en Europe, et qui paraissent à peine croyables; en effet, plusieurs s'étaient complètement déformés les bras ou les jambes, en les tenant toujours dans une même position forcée; d'autres, en ne desserrant jamais les poings, s'étaient fait traverser les ongles jusque sur le dos de la main, &c. Tous criaient à la fois: Agha sahib, Tohee sahib. (Donnez-moi quelque chose à manger); ce qui m'eût bientôt débarrassé du peu de piques que je me trouvais avoir sur moi; mais c'était une goutte d'eau dans l'Océan!

Tel est le spectacle et l'agréable bruit qui accueillent la présence d'un étranger dans cette très-sainte cité de l'Indostan, qui a été fondée, non pas sur un sol terrestre, mais sur la pointe du trident de Jéva! lieu tellement béni, que quiconque y meurt quelquefois soit d'ailleurs sa religion ou sa secte, pourvu qu'il ait été charitable envers les pauvres brahmins, est sûr d'être sauvé.

C'est cette sainteté si renommée, au reste, qui attire en ce lieu une telle affluence de mendians; puisque, indépendamment des Indiens qui s'y rendent en pèlerinage des distances les plus éloignées, et dont le nombre est prodigieux; une multitude de riches individus arrivés au déclin de la vie, et presque tous les grands qui ont été disgraciés ou bannis à la suite des révolutions si fréquentes dans les états de l'Indostan, y viennent également pour s'y purger de leurs péchés, et y dépendent, dans l'intervalle des rites religieux qu'ils pratiquent, des sommes considérables en charités sans discernement.

Je fus curieux de voir l'intérieur d'un des temples. La cour, quoique petite, renfermait une quantité de taureaux chargés du plus riche emboument, et qui venaient, à la manière des chiens, flairer mes poches pour y chercher quelques bribes de gâteau; d'autres se régalaient avec profusion; les corridors étaient également remplis d'une foule de sectaires dégoûtés par leur nudité, couverts de craie et de boue de vache, et dont le cri constamment répété de Ram! Ram! Ram! avait de quoi assourdir l'oreille la plus endurcie. Ces temples sont néanmoins tenus très-proprement, et il est vrai de dire que les prêtres ne me paraissent guère avoir d'autre occupation que celle d'en laver les idoles et le pavé.

Maire de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$4 25 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, CINQUANTE-UNE onces de pain pour un escalin. Nouvelle-Orléans, 11 avril 1828.

J. Raffignac, Maire

12 avril

LES soussignés viennent de recevoir par la Zilia de Bordeaux—200 rames papier écolier dit aux armes. Ce papier a droit au Drawback. 31 mars. CHS. JOURDAN & C.

NOUVELLES MARITIMES. PORT DE LA NELLE-ORLEANS. Expédiés. Navire George, Robertson, Boston, W J Hewes. Brick Lucy Ann, Drummond, Boston, C Watts. Brick Leonidas, Ward, Providence, J Waterman. Brick Hubon, Fairfield, Boston, C D Isplan. Brick Charlotte, Lathrop, Boston, W G Hewes. Brick Sarah, Plant, Liverpool, Currell, Lessasser et Kishav. Goal, Elizabeth, Forsyth, Pensacole, capitaine. Bateau à vapeur Ariel, Bulkley, Monticello, capitaine.

Le bateau de remorque Grampus, Wood, de la Balize et de la Passe Sud-Ouest, ayant mis en mer, le navire United-States, et amené le navire Albee, de Liverpool; a quitté la Barre Sud-Ouest Jeudi à 8 heures du matin, et la Balize à midi. Il y avait à l'ancre, en dehors de la Barre S. O. le navire Memon et la barque Wm. Smith; et à l'Ouest, un brick nom inconnu; à la Balize un navire cherchant à entrer, nom inconnu un brick échoué sur la Barre. Il annonce le brick Hearshal, Hill, 40 jours de Gibraltar; passé le brick Jesse et le brick Unice, en 35 jours de New-York.

Le remorqueur Favorite, Hairston, du Détour des Anglais, avec le brick Brilliant à la remorque. Brick Brilliant, Gill, New-York, rapporté. Navire Albee, Hurdshaw, de Liverpool, avec du sel et des paniers de vivence. Navire Gold-Hunter, Knowell, de Rotterdam, à Cockayne et Watts, avec des meules au cap. Navire Charlot, Pratt, de Liverpool, rapporté. Brick Henrico, Beaver, de Boston, au cap, avec un assortiment de marchandises aux consignataires.

Un chaland de Portsmouth (Ohio) avec 40 tonneaux chaudrons aux propriétaires à bord. Bateau à vapeur Pochonats, Gordon, de Nashville, avec 372 balles coton à J Hagan et co, 24 bds tabac, 103 balles coton à White et McGlean, 20 à Dicks, Bonker et Co. 27 à Whittall, Jaudon et Co, 19 de 54 boucauds tabac à J W Breddlove. —8 passagers.

Arrivés. Bateau à vapeur Tuscumbia, Sevey, de Tuscumbia, avec 601 balles coton à Lockhart et Barrett, 107 à J Armor, 133 à M White, 81 à J Wagner et co, 90 à Dicks, Bonker et co, 63 à J et Watson, 59 à Whittall, Jaudon et co, 31 à W M Hall, 32 à White et McGlean, 57 à J K Ferguson et co, 15 à J W Zacharie et co, 12 à W L Roberson, 22 à J R Hyde, 7 à A Haynes, 7 barils pois à Whittall, Jaudon et co. —24 passagers.

Bateau à vapeur Ontario, Harris, de St. Martinville, avec 60 bds sucre à Toney et Duplessis; 93 balles coton à A Fisk et co, 19 à Peyroux, Rivard et co, 65 à Planchet et Courselle; 53 N. Bonist; 70 à Mannin et U'Daligry; 113 beaux à un passager; 36 balles coton à do. 1200 côtes cuir à Legendre; 50 balles à A Johnston. —15 passagers.

Bateau Cesar, de la côte, avec 104 bds sucre à Lalande. Entrés. Navire Sapphire, Woodbury, Havre, avec une cargaison à Delacloetter J B Labattut; Blond et Bijout. Bateau Hetta, Sawyer, de la Havane, avec des fruits à P Payson, et à d'autres. Bateau Connecticut, Abby, de la Havane, avec des fruits et \$500 à ordre. Navire America, Plane, N York, rapporté. Navire Cowpe, Woodbury, Havre sur lest. Brick Tishman, Wood, do sur lest. Brick Clarissa, Ann, Owens, Londres, do.

Arrivés au Détour des Anglais. Navire ourisé, de la Havre; Brick Missionary, Lord, de Martinique; — Margaret, de Boston; — Florida, Greenleaf, de la Havre; — Adeline, do; — Invincible, Dayton, de la Havane; Goal, Cherib, Leech, de Newburyport.

THEATRE D'ORLEANS. DIMANCHE 13 AVRIL 1828. La première Représentation de La Villageoise Sonnambule ou Les deux Francées, Vaudeville nouveau en 3 actes de Théaulon et Dartois.

Ce charmant vaudeville nouveau a été couronné du plus grand succès sur tous les théâtres de France; il offre des scènes extrêmement intéressantes et particulièrement les scènes de somnambulisme de la jeune villageoise Thérèse. Ces scènes répétées plusieurs fois dans le courant de la pièce présentent toujours un caractère différent; celle du troisième acte surtout inspire le plus vif intérêt: on voit la jeune somnambule grimper tout en dormant, sur le toit d'une maison et s'y promener quelques instans, tous les acteurs témoins de cette apparition sont saisis de crainte et leur anxiété ne cesse que lorsque Thérèse est descendue du toit et réparé en scène. Les airs des couplets et des morceaux d'ensemble de cet ouvrage sont du meilleur choix et contribueront sans doute au succès de cette représentation. Le spectacle sera terminé par Les rendez-vous Bourgeois. Opéra en un acte, paroles d'Hoffman, musique de Nicolo.

Jeudi 17—Au bénéfice de Mr. et Mde. Bolze. La première représentation de FIORELLA, opéra nouveau en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber. Suivi d'une représentation du CHARLATANISME, vaudeville en un acte de Scribe.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de Sn. Pedro, Plaza de Armas N.º 23. 10 abril.

DEMANDE DE DOUBLONS.—On a hérité de 250 doublons Espagnols ou Mexicains, pour lesquels on donnera une prime au-dessus du cours. S'adresser immédiatement au bureau de P. V. BARBET, rue St. Louis No. 37. 17 mars.

AMOUSSEUX de la 1ère qualité. 4 dec. Tho. Nicolet & Co.

Ventes publiques. PAR F. DUTILLET. Il sera procédé à la vente publique, le Lundi 14 Avril, à la bourse d'Hewlett les propriétés suivantes: UN TERRAIN et ses dépendances (qu'occupait dernièrement Mr. William Ross) de 340 pieds de face à la rue Perdido, 106 de face à la rue St. Pierre et 106 à la rue St. Paul. Il se trouve sur ledit Terrain une maison formant l'encoignure, de quatre grandes chambres, un salon, deux cabinets et deux caves. Une bâtisse de deux appartemens à feu. 3me. Une bâtisse et plusieurs appartemens pour domestiques. 4me. Une cuisine de deux appartemens et un four puis il se trouve sur le terrain plusieurs arbres fruitiers et une habitation sur la rive droite du bayou de Lafourche à six lieux du fleuve, ayant trois arpens de face, sur la profondeur ordinaire, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, borné d'un côté par la propriété ci-devant appartenant au sieur Belonny, de l'autre par celle de Mr. Louis Fromental.—Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 8 avril.

PAR F. DUTILLET. Il sera vendu, à la bourse d'Hewlett, Lundi 21 Avril, un Terrain et ses dépendances, situé rue Bourgogne, entre celles Dumaine et St. Anne, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, attenant d'un côté par la propriété de M. Ant. Populus, et de l'autre par celle ci-devant de M. Zingue.—Un tiers comptant et le reste à un an, en billot endossé à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 3 avril.

PAR J. LE CARPENTIER. VENTE RENVOYÉE.—Au plus haut et dernier enchérisseur, et sans réserve. Il sera vendu, Jeudi prochain 10 Avril, à midi, à la bourse de Hewlett, les esclaves suivans, dépendant de la succession de feu Jn. Bte. Lafourche, n. l. savoir: Baptiste, nègre âgé de 60 ans, ayant mal au pied; Pierre, do. de 40 ans, ayant une hernie et ayant été marron; Marie, négresse de 35 ans, ayant mal au genou. Conditions.—Comptant. Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par devant T. Schéris, notaire public. 3 avril.

THEATRE ST-PHILIPPE. Samedi, 12 d'Avril 1828, DANSE DE CORDE.

Le célèbre ROMANO reconnaissant de toutes les marques de bienveillance qu'il a reçues du public aussi éclairé que généreux de cette ville, a préparé la représentation de ce jour dans l'ordre suivant:

- 1° Le jeune Limeño fera tous les tours de dextérité possibles, et après les danses qu'il exécutera avec autant de grâce que de légèreté, il fera L'Équilibre sur une Chaise, Garnie de feu et placée sur la corde tendue. 2° L'adroit Americanito exécutera, avec toute l'agilité qu'il possède, des danses hautes et basses, et terminera par L'Équilibre périlleux appelé la Pointe Double, sur la corde tendue. 3° Le célèbre Romano, jaloux de plaire au public, exécutera avec la vélocité la plus parfaite, diverses danses, des sauts, élévations et passes de balancier; il fera l'Équilibre admirable du Baril, et fera trois sauts dans le même tems, en gardant l'équilibre, il fera tomber le baril et sauter le balancier. 4° Le Paillasse fera des tours amusans et gracieux, dans le rôle qu'il remplira. 5° La représentation sera terminée par une Voltige, exécutée par quatre personnes de la troupe. A la suite de laquelle aura lieu la Danse de la Tranca, avec des feux d'artifices, exécutés par Romano. 6° On commencera à 7 heures précises du soir.

Prix d'Entrée: Premières et Parterre, 6 escalins. Secondes, 4 escalins. Troisièmes, 2 escalins. Les enfans moitié prix. 9 avril.

POUR NANTES. Le BRICK FRANÇAIS "COMMERCE" doublé & chevillé en cuivre: Capt. A. Deuz, partira pour le sudit port le 15 au 20 d'Avril prochain. Pour fret de 200 balles de coton et passage (ayant des Emmanagements fort commodes.) S'adresser au Capitaine à bord, ou à LANDREAU VIENNE & Co. rue Gravier, No. 58. Qui offrent à vendre, en débarquement du même navire: Fromage de Gruyère, Pâte Grasse; Vermicelle; Sardines au beurre & à l'huile—Confitures; 7000 points de marmites; 50 Paniers Guignolet; 29,000 Carreaux.

Parfumerie fine, très-fraîche, De Paris; et Faux Cheveux en tout genre et toute nuance.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, Parfumerie et faux Cheveux, en assortiment, à ce qui leur manquait depuis plusieurs jours. Crème de Concombre pour le teint, très-fraîche, Crème de rose et de Perse, Eau de Cologne supérieure, et de Lavande, idem de rose, en étauil. Extrait de Portugal, Extrait de rose en flacons Turcs; Savon à la rose et comestique d'amande amère, Opilat, Poudre Ceylan et Corail fin, Brosses à dents et à tête, différents goûts. Peignes en éaille, à retapper, à chignon, à rouleau, à papillote, do. en corne de buffle noir, d'ébène, Gants de castor pour homme, Poudre surfine à odeur &c. Assortiment de Tours en cheveux pour l'été, au dernier goût; Perruques d'hommes et de femmes &c. Nota. On fera un prix très-raisonnable pour tout ces articles en gros. Ils contiennent de confectionner toute espèce de postiche suivant le goût. GAULHIAC & VALENTIN, 7 avril. Coffeurs rue de Chartres No. 192.